

# Projet éducatif

L'école communale :

- refuse toute sélection sociale, culturelle ou économique
- est respectueuses de toutes conceptions philosophiques et humanistes
- est le lieu où l'on pose des questions et pas seulement celui où l'on donne des réponses
- encourage les jeunes à participer à la construction d'une société toujours plus démocratique et solidaire qui :
  - vise la promotion et l'égalité des chances de tous ses membres
  - s'enrichit des différences
  - défend les libertés, favorise l'initiative et développe le sens des responsabilités
  - veille à la qualité de la vie
- amène les élèves à s'exercer à la citoyenneté responsable en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté
- est respectueuse des droits de l'enfant et travaille à l'épanouissement de son mieux-être affectif, physique et intellectuel
- s'engage à amener les élèves qui lui sont confiés à la maîtrise de compétences solides qu'ils seront capables d'approfondir et d'actualiser en permanence, en ayant pour chacun d'eux la meilleure ambition

# Projet pédagogique

Si l'objectif principal de l'enseignement à l'Académie est de permettre à l'élève de développer une création personnelle, la créativité, à chaque stade de sa formation, sera le centre de sa préoccupation. Cette créativité, dans un processus d'acquisition et maîtrise de de savoir-faire, sera nourrie par un environnement comprenant d'une part un apprentissage culturel mais également d'un ensemble d'attitudes parmi lesquelles certaines lui permettront d'accepter le trajet proposé par les professeurs. En effet l'apprentissage artistique implique parfois un désapprentissage d'un ensemble de présupposés, d'a priori, de parti pris, de lieux communs.

Cet environnement a pour but de confronter l'élève, dans sa pratique d'atelier, à un élargissement des modèles, des matériaux, des techniques en vue de les inscrire dans des propositions artistiques contemporaines. Cet élargissement a pour corollaire un décroisement des disciplines et les interactions entre différentes pratiques artistiques.

Au terme des filières préparatoires et de formation, l'élève pourra choisir une des spécialités dispensées à l'Académie. Il aura également la possibilité de poursuivre la formation pluridisciplinaire aux niveaux des filières qualification et transition : elle lui permettra d'élaborer des projets, de développer des codes qui ne seront plus liés à un intitulé mais au principe de la liberté d'expression, s'ancrant dans une sensibilité, un questionnement, ouverts au monde d'aujourd'hui.